

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

**Compte rendu de la rencontre du 13 avril 2023, 19 h
Au Centre culturel et environnemental Frédéric Back, 870 avenue de Salaberry et en virtuel**

Contenu :

Tableau des présences

Compte rendu de la rencontre du 13 avril 2023,

ANIMATION :	Audrey Lanier	Coordinatrice du CVAP
PRÉSENTS :	Mélanie Levesque	Conseil de quartier Maizerets
	Frédéric Bouffard	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
	Marjorie Ramirez	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
	Eloïse Richard Choquette	Administration portuaire de Québec
	Alain Samson	Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire
	Caroline Gates	Conseillère en environnement – Ville de Québec Division prévention et contrôle environnemental
	Philippe Robert	Direction de la Santé Publique
	William Phillipon	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
	Florian Burkhard	Conseil Régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale
	Simon Verret	Conseil de quartier Lairet
ABSENTS :	Marie-Josée Asselin	Présidente du CVAP et Vice-présidente du comité exécutif Conseillère municipale (Loretteville-Les Châtelers)
	Pierre Beausoleil	Conseil de quartier St-Roch
	Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale Cap-aux-Diamants

Sujets	Discussions	Suivis
1. Mot de bienvenue		
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 avril	Adoption de l'ordre du jour avec <i>proposition par William Phillipon, appuyée par Marjorie Ramirez</i>	
3. Adoption du compte-rendu du 15 septembre	<u>Adoption des comptes rendus du 19 janvier</u> Adoption du CR 11 novembre avec <i>proposition par Marjorie Ramirez, appuyée par Florian Burkhard</i>	Ajouter le CR sur le site internet
4. Suivi d'information – APQ	Suivi d'information de l'APQ, mise à jour : Depuis le mois de janvier : 19 signalements. Registre des signalements - Éloïse Richard présente les signalements reçus depuis la dernière rencontre. Elle explique que ceux-ci sont concentrés dans le secteur du Foulon et sont majoritairement liés aux opérations qui génèrent du bruit. Données nickel : Est-ce possible d'avoir le tableau Excel par journée? - Éloïse Richard mentionne qu'il ne devrait pas y avoir de problème pour les rendre disponibles. Méthodologie et emplacement : À quel endroit sont situées les stations du Port? Quelles sont la technologie utilisée et la fréquence pour l'échantillonnage des stations? - Les stations sont situées sur la 3e et la 8e avenue. Éloïse Richard mentionne qu'à sa connaissance la technologie est semblable à celle du MELCCFP mais qu'elle se renseignera pour transmettre la bonne information. Elle offre au groupe de faire une présentation sur la méthodologie de prélèvement des stations d'échantillonnage lors de la prochaine rencontre. Disponibilité des données des capteurs installés par l'APQ et par Glencore : - Le Port de Québec est déjà dans cette mouvance et partage depuis des années plusieurs données de ses stations de qualité de l'air pour éclairer la situation de la qualité de l'air à Limoilou (GTCA, MEMS, etc.). - Nous ne fermons pas la porte au partage de toutes les données colligées par les stations qui sont la propriété du Port de Québec. Nous avons d'ailleurs mis à la disposition du consultant mandaté par la Ville de Québec les données des stations industrielles du Port. Les données serviront à préciser les conclusions du rapport d'analyse. Ses données doivent être minimalement interprétées et ne pas être comparées directement avec celles dans la communauté.	À ajouter au prochain ODJ

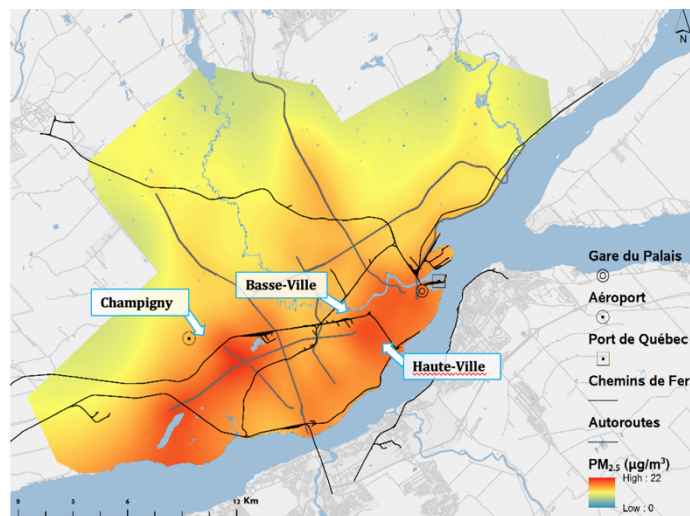
	L'autre enjeu concret concerne les ressources humaines. Le port de Québec peut seulement compter sur un technicien pour la qualité de l'air. Nous sommes actuellement en recrutement des nouvelles ressources pour la qualité de l'air et l'un des mandats de ses nouvelles embauches sera de voir à rendre disponibles de manière efficace et compréhensible au public les données colligées. Madame Richard Choquette propose de faire venir quelqu'un pour présenter les échantillons	
5. Suivi du MELCC	Mise à jour : Pourcentage mensuel de données respectant la norme relative au nickel et graphique nickel : Monsieur Bouffard présente les graphiques faisant état de la situation sur la présence du nickel dans l'air ambiant dans le secteur de Limoilou. Les graphiques présentent les concentrations de nickel dans les PM10 à la station Québec-Vieux-Limoilou pour la période de mai 2022 à décembre 2022. Trois dépassements de la norme du RAA de 0,07 µg/m³ applicable sur 24 heures sont observés pour les mois de juin (1 fois) et décembre (2 fois). La concentration maximale mesurée étant de 0,13 µg/m³.	
6. Présentation du rapport MEMS	Résumé du MEMS : <i>Quelle est la part des problèmes de santé respiratoire et cardiovasculaire des citoyens des secteurs de Limoilou, de Vanier et de la Basse-Ville attribuable à la qualité de l'air extérieur?</i> Composition du comité : Comité-conseil : Conseils de quartiers, organismes environnementaux, industries, Ville de Québec et MELCCFP Comité-scientifique : INSPQ, MELCCFP et Université de Montréal Équipe de projet : DSPublique, INSPQ, chercheurs et consultants Objectifs : Décrire : - Les différences entre les secteurs de Québec en ce qui concerne les concentrations de particules fines, de particules de toute taille et de métaux dans l'air; - Les concentrations à l'échelle locale (LVBV) de particules fines, de dioxyde d'azote, d'ozone et de bruit; - Les secteurs les plus affectés par les émissions industrielles. Estimer :	Partager la présentation en PDF aux membres Ajouter la présentation sur le site internet Envoyer le feuillet d'information aux membres

	• Les impacts des particules fines sur deux indicateurs de santé et les comparer avec les impacts du tabagisme et de la fumée secondaire 14 stations d'échantillonnage • CLSC Orléans (Maizerets) • 8^e Ave • Maison de naissances • 2^e et 3^e Ave • Vieux-Limoilou • Parc Victorin-Beaucage • CLSC Basse-Ville • Collège St-Charles-Garnier • Henri-IV • Bibliothèque Monique-Corriveau • Notre-Dame-du-Rosaire • École Les Primevères • Deschambault PARTICULES FINES (PM_{2,5}) Des impacts encore considérables : Dans LVBV, l'exposition aux particules fines contribuerait chaque année au : • Développement de l'asthme chez 20 enfants (24 % des nouveaux cas); • décès prématurés de 33 adultes à cause d'une maladie cardiaque ischémique (15 % des décès prématurés de cette cause). Chaque année dans la ville de Québec, Santé Canada estime que les particules fines contribuent : • Au décès de 270 personnes (6 % des décès non accidentels); • Au séjour hospitalier de 157 personnes • À 30 000 journées de symptômes ressentis par des personnes asthmatiques; • À des pertes de 2 milliards \$ pour la mortalité prématurée • À des pertes de 120 millions \$ en perte de productivité, perte de qualité de vie ou coûts de soins de santé	
--	--	--

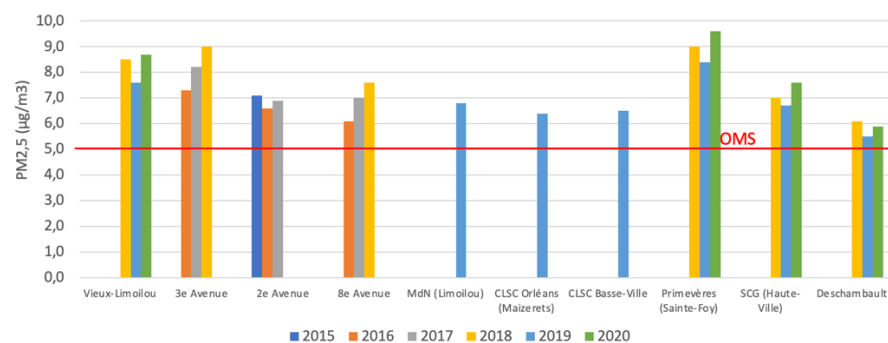
Variation de la concentration moyenne annuelle de PM_{2,5} à Québec :

La variation de la concentration moyenne annuelle de PM_{2,5} à Québec, estimée à partir du modèle de type *Land Use Regression* basé sur l'échantillonnage mobile, est représentée selon une échelle de dégradés où le rouge foncé représente les plus fortes concentrations. Certains repères géographiques sont illustrés, tels que les autoroutes (en noir gras).

Les concentrations moyennes de PM_{2,5} modélisées sont plus élevées dans l'ouest de la zone d'étude, près de l'intersection des autoroutes 40 et 540 à Sainte-Foy. Dans la zone spécifique du projet MEMS, les résultats montrent que c'est le territoire de la Basse-Ville qui serait affecté à long terme par les concentrations les plus élevées

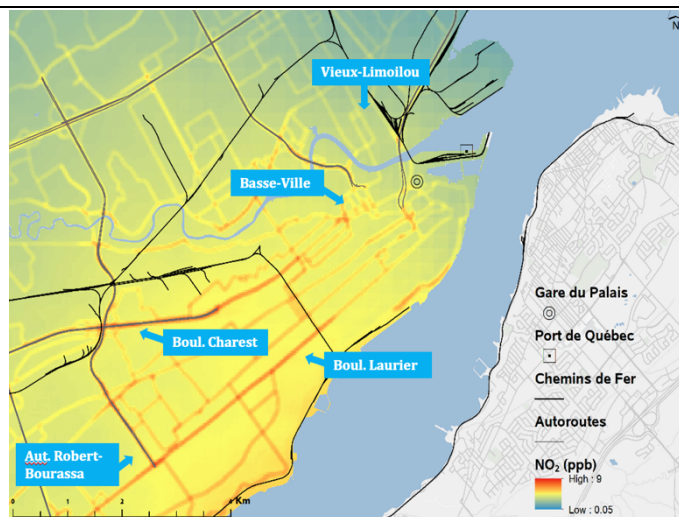


CONCENTRATIONS MOYENNES ANNUELLES DES PARTICULES FINES AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE



Dioxyde d'azote (NO2)

Produit principalement par la combustion d'énergie fossile : transports lourds, automobiles, mazout, incinération
 Irritant pour les poumons : toux, asthme, fonction des poumons à long terme, aggrave maladies respiratoires
 MEMS n'a pas estimé les impacts sanitaires. Santé Canada a seulement estimé le nombre de décès : 23 annuellement à Québec, mais probablement sous-estimé, car Santé Canada ne pouvait tenir compte du fait que les concentrations varient grandement et qu'une partie de la population est exposée à des concentrations plus grandes près des routes.



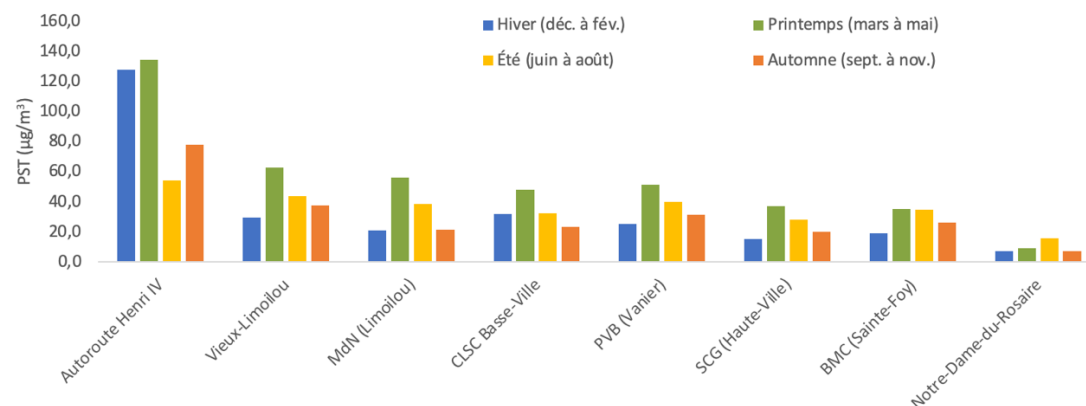
Variation des concentrations de NO₂ :

La variation des concentrations de NO₂, estimée à partir du modèle de type *Land Use Regression* basé sur l'échantillonnage fixe, est illustrée selon le dégradé de couleur dont le rouge représente les concentrations les plus élevées. Les cartes montrent que les concentrations moyennes de NO₂ varient notamment avec la circulation routière dans les quartiers centraux.

Particules de toute taille dans l'air et métaux (particules en suspension totale, PST) :

Les plus grosses particules, comme les poussières, peuvent irriter le nez et la gorge, mais sont captées par les sécrétions et ne se rendent pas aux poumons. Pour la santé, préférable d'évaluer les PM_{2.5}. D'ailleurs, pas de lignes directrices sanitaires sur les PST, et pas mesurées dans le réseau canadien de surveillance de la qualité de l'air. Mesurées ici comme indicateur des poussières qui peuvent déranger.

Variations saisonnières de particules en suspension totales mesurés aux stations d'échantillonnage, 2018-2021

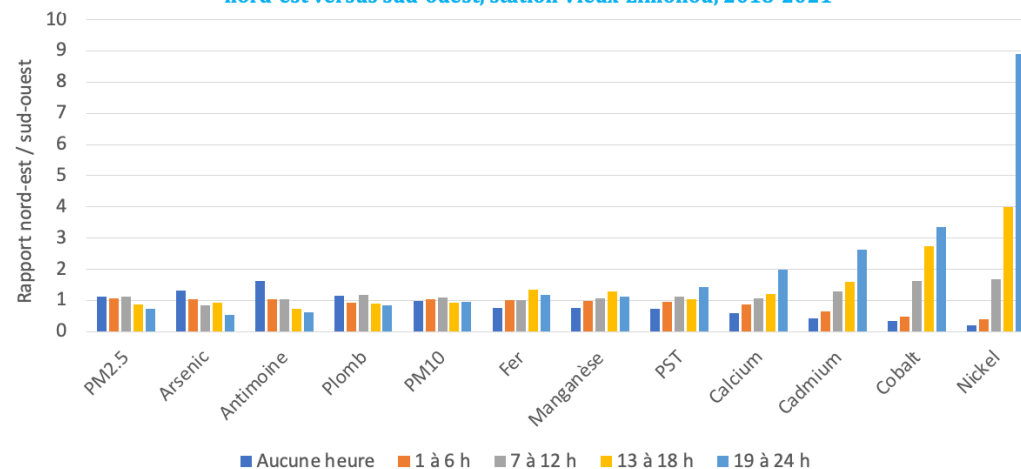


Les principales sources de PST sont les activités de construction (71 %), les routes pavées (13 %), le chauffage au bois résidentiel (7 %) et l'industrie des minéraux (6 %), en excluant les routes non pavées et l'agriculture, qui sont propres aux milieux ruraux (ECCC, 2022). Les PST peuvent aussi provenir de sources naturelles : l'érosion naturelle des sols, le pollen et les feux de forêt

- les concentrations moyennes sont 2,5 à 4 fois plus élevées qu'à la station de Notre-Dame-du-Rosaire, qui est située en milieu forestier (figure 4 et tableau PST1). Les concentrations moyennes dans LVBV sont plus élevées d'environ 32 à 45 % qu'aux stations Saint-Charles-Garnier (Haute-Ville) et bibliothèque Monique-Corriveau (Sainte-Foy). À cette dernière station, durant les travaux de réfection de la route située en face de la station, la concentration a toutefois augmenté, jusqu'à atteindre celle du Vieux-Limoilou. Cela illustre bien l'impact des travaux de construction. La station de l'autoroute Henri IV se démarque par des concentrations beaucoup plus élevées que les autres, ce qui montre la contribution de la circulation automobile à la production et à la remise en suspension des poussières.

Rapport des concentrations moyennes des polluants selon le nombre d'heures de vents
nord-est versus sud-ouest, station Vieux-Limoilou, 2018-2021

Rapport des concentrations moyennes des polluants selon le nombre d'heures de vents nord-est versus sud-ouest, station Vieux-Limoilou, 2018-2021



La barre bleu pâle indique à quel point les concentrations sont plus élevées durant les journées comportant surtout des vents du nord est, comparativement aux journées comportant surtout des vents du sud-ouest. Les vents du nord-est passent par le fleuve, puis le secteur du port, puis la station Vieux-Limoilou.

Surtout nickel et cobalt : déjà connu

On a mesuré là où les gens habitent, parce ce que c'est ce qu'ils respirent.

Impacts potentiels sur la santé :

Nickel : un risque très faible, mais pas nul

- Risque de cancer : estimé de manière prudente, moins d'un cas dans la population de LVBV sur 70 ans
- Autres effets à long terme : recommandation sanitaire respectée
- Norme journalière (70 ng/m^3) : dépassée environ 1 jour sur 30

Recommandations :

Pour réduire l'exposition aux particules fines, dioxyde d'azote et ozone :

- Mobilité durable
- Poêles à bois plus performant
- Verdissement
- Transports lourds

	• Combustion industrielle Pour réduire les impacts des poussières sur la qualité de vie et les risques liés au nickel : • Gestion des poussières • Manutention du minerai de nickel Pour une action efficace et concertée : • Gouvernance renouvelée • Adopter des cibles en vue d'atteindre les recommandations de l'OMS Développer des plans d'action pour réduire les émissions des transports lourds, maritimes et ferroviaires, notamment grâce à l'électrification : 1. Développer un plan d'action pour chaque secteur, avec des incitatifs réglementaires et économiques conséquents, en priorisant les investissements dans les secteurs qui cumulent plusieurs risques environnementaux et sociaux. 2. Améliorer l'accès et l'utilisation de l'électricité et de sources d'énergie alternatives pour les secteurs des transports lourds, maritimes et ferroviaires, notamment pour les navires à quai et les locomotives en gare de triage. 3. Exiger des principaux donneurs d'ordre public et privé qu'ils utilisent des véhicules et des équipements à moindres émissions dans LVBV et qu'ils mettent en place les meilleures pratiques pour réduire les émissions (ex. : en réduisant la marche au ralenti). Poursuivre les efforts d'atténuation des poussières émises par les travaux de construction, par la circulation routière et par les activités industrielles ou portuaires dans LVBV, puis dans l'ensemble de la ville de Québec : 1. Assurer le respect en tout temps des procédures opérationnelles normalisées de manutention et d'entreposage de solides en vrac au port, notamment par le suivi des conditions météorologiques lors du chargement et déchargement, par la diminution de la hauteur de chute de vrac, par l'utilisation d'abat-poussières et d'écrans (ex. : canons à eau) et par le recouvrement du vrac avec des membranes étanches lorsque possible. 2. Poursuivre le projet de trame verte entre LVBV et le secteur industriel et portuaire, de manière à créer une zone tampon végétalisée servant d'écran. Mettre en place de nouvelles mesures d'atténuation à la source pour éviter les épisodes de forte concentration journalière de nickel afin de minimalement respecter la norme québécoise en vigueur (70 ng/m³ sur 24 heures) : 1. Réaliser un audit indépendant et accessible au public sur la manutention du minerai de nickel, afin d'identifier les mesures d'atténuation techniquement faisables et leurs coûts associés.	
--	--	--

	2. Mettre en œuvre des opérations de chargement et de déchargement du minerai de nickel avec les cales du bateau en position fermée, comme recommandé par le Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques (GTCA) Monsieur Samson fait une demande sur la diapo 14 sur le bord de Champlain l'azote et documenter et évoluer Q : Monsieur Burkhard demande quel va être la place et le rôle du CVAP, est-ce qu'un échéancier a été présenté pour la concrétisation des recommandations? Nous parlons d'un horizon de combien de temps pour permettre l'application des recommandations phares/principales? R : La santé publique va promouvoir les recommandations selon les partenaires. Mais pas d'échéanciers sont imposés. La Santé Publique recommande qu'une instance coordonne les acteurs pour atteindre les cibles visées. Mais toujours là, pas d'échéancier imposé. Q : Madame Ramirez demande si le CICEL ne serait pas l'instance appropriée ? Et si non, comment faire pour ne pas créer encore une autre instance additionnelle à ce qui existe déjà ? R : Monsieur Robert répond que niveau gouvernance le CICEL n'est pas le groupe approprié, étant donné que c'est un conseil de concertation de travail.	
• Ajout de Glencore au comité en tant que membre non-votant	Les membres préfèrent avoir une collaboration ouverte avec Glencore, mais pas qu'ils soient membre du CVAP. En revanche, Glencore sera accueilli avec plaisir pour des présentations. Organiser une rencontre pour l'automne. Et laisser la tribune à tous les opérateurs du port de Québec, afin qu'ils présentent leurs plans de mesures.	Faire un suivi avec Glencore
7. Varias : - Discussion brève et très préliminaire sur les objectifs et sur le plan de travail du CVAP - Statu et date estimée de la publication des résultats du projet d'évaluation de la qualité de l'air de la Ville de Québec.	○ Discussion brève et très préliminaire sur les objectifs et sur le plan de travail du CVAP Madame Ramirez propose de faire un résumé sur tous les précédents rapports (le rapport Monsieur Charland, mémoire du MEMS) qui sont sorties ces derniers temps. Pour résumer, les actions à mettre en œuvre pour les prochaines années. Ce document pourrait aussi permettre de repenser au système de gouvernance pour ces dossiers sur le territoire. ○ Statu et date estimée de la publication des résultats du projet d'évaluation de la qualité de l'air de la Ville de Québec. Une première demande a été faite pour les données du nickel. Au mois de mai, la Ville de Québec pour faire un suivi.	Ajouter à l'ordre du jour plan d'action années

	Prochaine rencontre : - Réponses aux questions par rapport à l'Oasis - Présentation de l'entente de la protection incendie - Résultats d'analyse du mois de décembre 2022 de la qualité de l'air (en mai) - Résumé des recommandations faites dans les différents rapports + plan d'action Fin de rencontre.	
--	---	--